CAP PEINTRE AUTOMOBILE

Métallisée, vernie, nacrée ou opaque, la peinture valorise la voiture. Équipé d'une combinaison de protection et de chaussures de sécurité, protégé par un masque et des lunettes, le peintre opère dans l'atelier ou dans la cabine de peinture. Le peintre intervient après le carrossier qui a effectué les soudures. Suivant l'état de la carrosserie, il décape, ponce à sec, applique du mastic ou de l'enduit, protège la surface par un traitement anticorrosion. Dans la cabine de peinture, il applique la peinture avec un pistolet. Ce métier demande des qualités de rigueur et de minutie, un sens de l'esthétique développé. Une peinture réussie et une finition parfaite se testent au doigt et à l'oeil !

- **Durée de la formation :** 1 an
- **Niveau terminal d'études :** CAP
- **Nature du diplôme :** National - Niveau 3
- **Code diplôme :** 500-25441 ▪ **Code RNCP :** 37540
- **Date d'enregistrement de la certification :** 27/04/2023
- **Certificateur :** Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- **Formation diplômante par apprentissage**
- **Coût de la formation :** gratuit pour l'apprenti·e financement par l'OPCO de l'employeur
- **Nombre d'heures de la formation :** 448

QUALITÉS REQUISES

- Qualités de rigueur et de minutie
- Sens esthétique, bonne vision des couleurs
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Être capable de travailler à un rythme soutenu
- Être en bonne condition physique
- Initiative et autonomie, faire preuve de méthode et de réflexion

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Réparer** en état les éléments en matériaux composites détériorés.
- **Préparer et réaliser la mise en peinture du véhicule :** nettoyage, dégraissage et marouflage du véhicule, réalisastion et vérification de la teinte, application de la teinte et du vernis, réalisation des raccords, séchage, étuvage.
- **Préparer le véhicule pour la livraison :** pose des éléments de finition, nettoyage, lavage du véhicule.
- **Travailler** en relation avec sa hiérarchie, les experts, les clients et les utilisateurs

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Pour entrer en CAP Peintre automobile et obtenir son diplôme en 1 an, il est demandé d'être titulaire d'un CAP Carrossier automobile.

Afin que votre candidature puisse être étudiée, nous vous demandons de vous préinscrire en suivant le lien https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0060679F&ETAB=5_CFAR. En fonction du dossier, un entretien sera organisé, en moyenne un mois après dépôt du dossier, en présence du ou des responsables légaux, afin de mieux connaître le/la postulant.e, son projet de vie, et de présenter la formation et l'établissement. L'inscription sera validée dans l'espace CFA et vous recevrez un courrier vous informant de la décision prise.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.
Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :
- la préparation d'un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu
- les travailleurs handicapés
- les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise,
- les sportifs de haut niveau

L'accès est également possible dès l'âge de 15 ans révolus à la condition d'avoir achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire et être âgé de 15 ans au plus tard le 31 décembre de l'année.
Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe.
Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique dédié.
Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1re année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein.
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918
https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP Peintre automobile peut exercer son activité chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau, dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents), chez un mécanicien réparateur automobile, ou dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité. Il peut aussi trouver un emploi dans un atelier de réparation rapide de carrosseries ou dans un atelier de carrosserie industrielle. Après quelques années d'expérience, il peut devenir chef d'équipe ou responsable d'unité. Il peut exercer son métier sur tous types de carrosserie : voiture, moto, aéronautique, ferroviaire, maritime, construction métallique.

Métiers accessibles :

- **Peintre en carrosserie**
- **Peintre anticorrosion**
- **Opérateur·trice en peinture**

POURSUITE D'ÉTUDES

- **BP Carrosserie Construction et Maquettage**
- **BAC PRO Réparation des Carrosseries**
- **BAC PRO Construction des Carrosseries**

DON BOSCO — NICE
40 place Don Bosco
06046 NICE CEDEX 01
+33 (0)4 93 92 85 85
www.donbosconice.eu

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) :
www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.
Contact : **referent-handicap@donbosconice.eu**
Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalant la passation des épreuves sur plusieurs sessions. Ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (8,10 € le repas pour l'année scolaire 2023-2024). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap :
referent-handicap@donbosconice.eu

EXAMEN L'apprenti·e est évalué·e tout au long de l'année et parfois en fin d'année. Pour réussir son examen, il faut obtenir la moyenne. Il comporte 2 épreuves obligatoires. À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Les candidat·es titulaires d'un autre diplôme peuvent être dispensé·es d'une partie des unités. À l'issue de sa formation, le/la candidat·e passe l'ensemble des épreuves constituant le diplôme lors d'une même session.

Contact : Inès PRIETO - Directrice des Etudes
Tél. 04 93 92 85 82 (L.D) i.prieto@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - **Siret :** 304 265 390 00019 - **NAF :** 85.31 Z

PROGRAMME DE LA FORMATION

DOMAINES PROFESSIONNELS	1 AN DE FORMATION
Intervention et réparation sur élément	112h
Préparation et application des peintures	336h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance de 2 jours par semaine en formation et 3 jours par semaine en entreprise, le tout sur 28 semaines

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation :
https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/24056/456562

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques
- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Atelier : Les apprentis ont à leur disposition dans l'atelier les équipements suivants : Laboratoire de peinture équipée d'un logiciel de colorimétrie, cabine sèche, petit outillage spécialisé pour les travaux de peinture, matériel électroportatif...
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif

Équipes pédagogique et administrative
- Formateurs et formatrices expert·es titulaires au minimum d'un bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Directrice des études
- Référentes handicap et mobilité
- Équipe administrative

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

ÉVALUATION Dans chaque discipline, l'apprenti·e est évalué·e tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme PRONOTE. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti·e.

ÉPREUVE	MODE
EP1 Intervention et réparation sur élément	CCF
EP2 Préparation et application des peintures	CCF